39e Année - N° 3035. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 26 Novembre 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER (port en sus)

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

AUX ANCIENS COMBATTANTS DE SISTERON

Comme suite à l'article paru dans *Sisteron-Journal* le 20 novembre dernier, le président du bureau provisoire croit utile de donner les explications suivantes, pour permettre aux anciens combattants de se faire une opinion motivée sur l'utilité de l'association projetée.

L'Office National des Combattants a été créé par la loi du 19 décembre 1926, art. 101 et a été institué par le décret du 28 juin 1927.

En son article I. le décret précise et définit ainsi le but de l'Office.

Il veille sur les intérêts moraux et matériels des combattants.

Il centralise toutes les informations de nature à les intéresser.

Il étudie les dispositions législatives et réglementaires susceptibles d'être prises en leur faveur et, d'une manière générale, il leur assurera un patronage et un appui.

Il prend toutes mesures utiles pour favoriser leur placement.

Il leur vient en aide, notamment, en leur facilitant toutes opérations de prévoyance et de crédit, d'assurance, de mutualité, de concessions agricoles et coloniales, de construction et d'acquisition de maisons à bon marché, d'acquisition de jardins ouvriers. Le bénéfice de l'institution de l'Office national des combattants est réservé aux titulaires de la carte du combattant, défini aux articles 2 et 4.

Toutefois, les combattants bénéficiaires de la loi du 31 Mars 1919 ne peuvent prétendre à ces avantages lorsque ceux-ci sont déjà mis à leur disposition par l'Office National des Mutilés.

Il résulte d'abord de cet article que, SEULS, les possesseurs de la carte du combattant ou, a défaut, du certificat proviscire, pourront faire partie de l'association projetée.

Il résulte d'autre part, des articles 6, 8, 10, 11, 12, 15, notamment :

1° Que pour jouir de tous les avantages de l'Office les anciens combattants doivent être groupés en sociétés d'au moins 250 membres.

2e — Qu'une affiliation à l'Amicale des mutilés est impossible, le but et les attributions de cette société étant réglés par la loi du 31 Mars 1919 qui n'exige pas la qualité de combattant.

3e — Que, au contraire, les membres de l'Amicale des mutilés, pouvant se prévaloir de la qualité de combattant, ont tout intérêt à faire partie de la société en formation.

Que les sociétés d'anciens combattants son tout-à-fait différentes des sociétés d'anciens démobilisés et ne peuvent s'y substituer.

Par conséquent la société projetée ne peut qu'être nouvelle et autonome.

Des explications complémentaires seront données à la réunion générale qui aura lieu prochainement.

Le Président provisoire :
E. AUDIBERT.

Cession de la Citadelle à la Ville de Sisteron

Cette cession a lieu moyennant la somme de 30.000 fr.

Un télégramme de M. Louis Andrieux, candidat aux prochaines élections, qui est certainement intervenu dans cette affaire, nous apprend que la ville de Sisteron a obtenu gain de cause dans l'acquisition de la Citadelle que lui a cédé l'administration des Domaines. *Sisteron-Journal* aura été le premier parmi ses confrères de la région a être informé de cet évènement grâce à l'obligeance de M. Andrieux.

La lecture de ce télégramme que nous avons affiché mercredi matin à la vitrine de notre librairie, a suscité une vive curiosité parmi les passants et à en juger par le jeu de la physionomie des lecteurs ceux-ci paraissaient indifférents à cette nouvelle, car, dans le public l'on craint que l'entretien de la Citadelle exige annuellement une somme assez élevée en face d'un rapport minime si elle ne doit pas recevoir une affectation. Par contre son acquisition par la ville est une garantie que sa structure sera respectée et que notre ville conservera toujours son aspect de ville moyennâgeuse. Le tourisme gagnera dans cette affaire car, outre la beauté originale de notre vieux Sisteron, son donjon historique aux casemates nombreuses, ses tunnels sans fin, son bois de sapin qui l'entoure, feront toujours la curiosité des estivants. Et puisque nous parlons des bois de la Citadelle nous signalerons une deuxième fois le peut de respect qu'on pour eux les maraudeurs et les bohémiens stationnés à St-Jaume ; il suffit d'aller s'y promener pour y voir des arbres coupés et mutilés, des murs qui s'écroulent et des chemins mal entretenus. La ville en devenant la propriétaire de ce coin si pittoresque devra exercer une surveillance rigoureuse et active permettant d'arrêter ces actes de vandalisme afin de voir bientôt des promenades agréables, d'autant plus que nous savons qu'au cours des fêtes de la saison d'Art Alpin qui auront lieu à Sisteron au mois d'Août la Citadelle et ses alentours serviront de décor à la tragédie de Corneille : *Le Cid*, que des artistes de la Comédie Française viendront jouer à cette occasion.

Par ailleurs, abstraction faite du point de vue touristique, nous ne serons pas le premier à suggérer et à dire qu'à l'exemple de la ville de Digne, il appartiendra aux municipalités futures de désaffecter l'hôpital actuel et de le transporter à la Citadelle, car, si comme chacun l'espère et ce ne peut-être un leurre, l'adduction des eaux et des égouts est proche, il sera aisé de moderniser le nouvel hôpital dont l'exposition est de tout premier choix par des salles d'opérations et d'autres agencements au confort moderne. Cet hospice dont l'aménagement en asile de vieillards a été prévu par le legs Donnet permettrait de livrer aux enchères l'hôpital désaffecté, de rectifier et de moderniser les barraquements de l'Avenue de la gare permettant ainsi à la ville de s'allonger au midi. Il y a là toute une transformation à opérer qu'exige une époque nouvelle dans laquelle nous végétons et qui est la conséquence inéluctable d'une future orientation pour Sisteron.

P. LIEUTIER.

Création du Comité des Fêtes pour la Saison d'Art de 1928

La réunion que nous avons annoncée dans notre dernier numéro en vue de la création d'un comité des fêtes, a eu lieu mercredi soir à la mairie sous la présidence de M. le Maire.

Devant une nombreuse assistance, Mme Massot-Devèze, chargée par le comité régional des fonctions de Commissaire général des fêtes, a exposé dans une intéressante causerie, le but et l'organisation des saisons d'art, ainsi que les grandes lignes d'un programme des fêtes projetées pour l'exposition de 1928. Elle a souligné l'importance de la manifestation qui se prépare au triple point de vue économique, artistique et touristique, et a fait appel à la bonne volonté de tous pour aider efficacement M. Marcel Provence dans l'organisation des fêtes de l'Exposition.

Elle a donné lecture à l'Assemblée des lettres d'adhésion adressées à M. Marcel Provence par MM. Honnorat et Perchot, sénateurs ; Michel et Gardiol, députés ; P. de Courtois, Président du Conseil Général ; Galici, conseiller général de Sisteron ; Ulysse Fabre, Président du Conseil Général de Vaucluse.

Ces personnalités et d'autres encore se joindront au Comité Central des saisons d'art pour constituer le Comité d'honneur de l'exposition de Sisteron.

Mme Massot-Devèze fait connaître encore que M. le Maire et MM. les adjoints ont bien voulu accepter la Présidence d'honneur du Comité des fêtes qui va se constituer et qui fonctionnera sous le patronage du Conseil Municipal. Elle les en remercie au nom des organisateurs ainsi que la municipalité tout entière. Elle donne lecture d'une lettre de M. J. Turcan, 1er adjoint, qui ne pouvant assister à la réunion en raison d'une courte absence assure l'assemblée de tout son dévouement.

On procède ensuite à la désignation du Président du Comité.

Le nom de M. Albert Reynaud, organisateur bien connu de tant de belles fêtes sisteronnaises, est acclamé à l'unanimité.

Après avoir remercié l'assemblée fait et connaître son point de vue sur diverses questions notamment sur la gestion financière, M. Reynaud invite les assistants à constituer le bureau du Comité qui est nommé par acclamations. En voici la composition :

Président : M. Reynaud Albert,

Vice-président : M. Buès Pierre et M. Clergue Fabien,

Trésorier : M. le Directeur de la Banque des Alpes,

Secrétaire : M. Esmieu, notaire ; secretaire adjoint : M. Dollet Paul.

Assesseurs : MM. Pascal Lieutier Raoul Colomb, Collombon M. ; Clovis Bonnet, Emile Pellegrin, Pascal Alphonse, Michel Rullan.

Conseillers : MM. H. Gasquet, Ch. Donzion, L. Massot, Michel frères, P. Bontoux, M. Buès, G. Buès, notaire, A. Colomb, Bouisson, Janson, Queyrel, Maldonnat, Izard, chef de musique, Arnaud B., Julien, Arnaud, cycles, Peignon, Lévesque, M. Siard, Yot, Fiastre, Galician, M. Clergue, Jourdan A., Brouchon, Bœuf, Maurel, Bertin, Gilly, Bertrand, Simon, Biboud, Bremond.

Conseillères : Mmes et Mlles Ricard, Borel, Tron, Dollet, Talon, Lieutier, Gassend, Maurin, Colomb, André, Girard, Espinasse.

Membres actifs : MM. E. Pons, Vernet, M. Lieutier, Gachet frères, Y. Bontoux, Borély, F. Bonnet, Arnaud, Ch. Reynaud, etc.

Bien entendu la liste des membres actifs du Comité n'est pas close et le bureau se fera un plaisir d'y inscrire toutes les personnes qui désireront prêter leur concours.

L'empressement avec lequel les sisteronnais ont répondu à l'appel des organisateurs est d'un

© VILLE DE SISTERON

bon augure pour la réussite de la saison d'Art. La compétence et l'entrain bien connus des personnalités qui composent le Comité sont un gage certain de succès pour les fêtes de l'an prochain qui donneront à Sisteron un renouveau de vitalité et de prospérité.

•

Ajoutons que pour sanctionner d'heureux débuts, les musiciens qui composent le Printania-Jazz ont à l'issue de la réunion de mercredi soir improvisé entre eux un petit concert vocal, dont la quête faite parmi les assistants a produit la somme de 35 frs., qui a été versée entre les mains de M. Albert Reynaud, président.

ÉCHOS

La bonne parole.

Un communiste prêchait dans un village la doctrine révolutionnaire. Il s'étendait particulièrement sur le partage des biens et faisait valoir combien cette « mesure de justice » serait profitable aux pauvres paysans qui étaient si malheureux.

— Alors, demanda un paysan, on partagera les terres entre tous les habitants ?

— Oui, fit le communiste content d'avoir été compris et de faire des adeptes.

— Ici, combien que ça nous ferait de terre à chacun ?

Le communiste calcula vaguement la superficie des champs appartenant au village et le nombre d'habitants de celui-ci.

— Environ un hectare...

— Allons, dit le paysan satisfait *avec ce que j'ai déjà, ça ne sera pas mal !*

Le beau motif

Il y a au quai d'Orsay un jeune fonctionnaire qui a une assez grosse influence dans la maison. Il en a profité, en bon fils qu'il est, pour faire décorer son père. Malheureusement, celui-ci qui est un pauvre petit avoué de province, n'a pas grand titre pour obtenir la Légion d'honneur. Après avoir beaucoup cherché, le bon fils en a trouvé un. Et c'est ainsi que la Légion d'honneur a été accordée à *M. X..., avoué, chef de la fanfare municipale de Z...*

M. Baron et M. Andrieux

M. Charles Baron, oracle socialiste des Basses-Alpes, sautille gaminement en éparpillant des sourires à droite et à gauche. Les cheveux en houpe de clown et le teint rubescent, il a l'air d'une fraise bien mure présentée sur de la ouate.

M. Hulin, député de la Vienne, dont les yeux, l'épingle de cravate, les vêtements et la barbe sont également noirs, le suit d'un regard quelque peu ironique.

Il a déjà commencé sa période électorale, dit-il. Il baise la main de toutes les garde barrière !

Insouciant de ces propos malveillants, M. Baron s'arrête comme un papillon se pose sur une fleur. Il s'efforce à une attitude gracieuse ; on dirait qu'il va faire des pointes ou un jeté battu. Sa réélection est assurée, bien entendue. Les Basses-Alpes deviendraient désintéressées plutôt que de l'abandonner.

— J'ai Andrieux contre moi, avoue-t-il... seulement, vous pensez... Il n'est pas bien dangereux pour un homme comme moi. D'ailleurs, comme je le lui ai dit avec élégance... J'ai ajouté non sans esprit... Pour répondre à ma phrase habituelle... Mes paroles étincelantes... Ma réplique pétillante d'esprit..

Histoire Juive

Lévy rencontre Kahn qu'il n'avait pas vu depuis longtemps.

— Et alors, Kahn, comment ça va la santé ?

— Pas mal, Lévy, pas mal. Et toi, qu'est-ce que tu deviens ?

— J'ai trouvé une situation, Kahn, je te remercie.

— Tant mieux, tant mieux, Lévy.

— Oui, seulement, c'est terrible ce que je travaille. J'ai de la besogne par dessus la tête.

— Qu'est-ce que tu fais donc, Lévy,

— Je suis employé chez Bloch... tu sais bien, Kahn, ? Bloch... le grand confiseur Bloch... ?

— Oui, oui. Et qu'est-ce que tu fais donc qui te donne tant de travail ?

— Je suis employé à sucer les dragées ratées pour ravoir les amandes !

(Candide du 10-11-27.)

L'école des Policiers fonctionne depuis hier

M. Andrieux égrena ses souvenirs devant les « élèves » de la Préfecture

Le Syndicat National des Polices Judiciaires et Administratives de France, section de Paris, vient d'organiser pour la saison d'hiver, une série de conferences de documentation professionnelle dont la première a eu lieu aux Sociétés savantes hier soir.

Les organisateurs ont fait appel à diverses personalités pour traiter devant l'auditoire un certain nombre de sujets. C'est M. Louis Andrieux ancien préfet de police, qui a commencé. D'autres suivront et, notamment, MM. le Dr Léon Brizard, médecin principal de la préfecture de police, qui racontera ses souvenirs de médecin des prisons, M. César Chabrun, député de la Mayenne, qui parlera du droit syndical des fonctionnaires. M. André Charpentier, notre confrère, traitera, le 29 décembre, de la « chasse aux nouvelles, des reporters et des policiers, des consignes et des ruses ».

Puis, successivement, les subordonnés de MM. Chiappe et Renard entendront d'ici à fin mars, chaque quinzaine MM. le docteur Louis Berillon, Ernest Raynaud, Georges Scelle, Léon Ameline, Gustave Kan et Me Maurice Garçon, car les organisateurs n'ont reculé devant rien.

M. Louis Andrieux, ancien préfet de police, dont on se rappelle la très curieuse et très brillante soutenance de thèse, l'an dernier, à la Faculté des lettres de Paris, inaugura donc hier les cours de cette école d'un nouveau genre.

L'ancien doyen de la Chambre exposa, avec sa verve habituelle, à son auditoire ses anciens souvenirs de préfet et sa mémoire lui permit de faire revivre des hommes et des faits, desquels il tira de très utiles enseignements.

Il retraça ce qu'étaient, jadis, les luttes du Conseil Municipal et du second maire de Paris. L'assemblée communale entendait alors les deux préfets responsables devant elle de leur gestion, ainsi que les ministres le sont devant le parlement. Or, chacun sait que le préfet de police et son collègue de l'Hôtel-de-Ville ne sont que des fonctionnaires relevant seulement du ministre de l'Intérieur.

Les heureux détenteurs actuels de ces importantes fonctions ne connaissent plus, heureusement, ces temps difficiles où, pour mettre un préfet à la raison, on lui refusait son budget.

Mais il faut reconnaître, avec l'orateur que les temps troublés qui, en un demi-siècle, firent passer sur le pays le souffle de trois révolutions, sont révolus.

M. Andrieux remporta, dans ses évocations, auprès de ses « écoliers », un très joli succès.

M. Poincaré qui présidait le banquet avait à ses côtés à la table d'honneur M. Chaumet, ancien ministre, président du Comité ; MM. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, Painlevé, ministre de la Guerre, Bokanowski, ministre du Commerce, le Général Gouraud, Bouju, préfet de la Seine, Chiappe, préfet de police, Andrieux, ancien doyen de la Chambre des députés, et de nombreux Sénateurs et députés appartenant aux groupes républicains des deux chambres.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

Dimanche dernier malgré le mauvais temps qui retint bon nombre de personnes, nous avons pu assister à la rencontre comptant pour le championnat 2e série des Hautes et Basses-Alpes qui mettait en présence l'U. S. d'Embrun et notre équipe locale renforcée par quelques anciens joueurs. Il est très regrettable que l'arbitre officiel ne se soit pas déplacé et conformément aux réglements les deux capitaines en désignèrent un.

Le jeu fut très acharné de par et d'autre, mais très courtois, et malgré l'énergique défense de nos visiteurs, ils dûrent s'incliner devant nos bleus et or qui l'emportèrent par 5 buts à 0.

Très bon début, en championnat, de notre jeune equipe qui parait décidée à vouloir se bien classer ; il reste encore cinq rencontres comme celle-là à disputer et espérons qu'ils auront à cœur de remporter encore quelques victoires.

L'équipe d'Embrun possède de bons éléments et avec un peu plus d'entrainement, elle arrivera à de bons résultats ; elle fit de belles échappées dans les bois Sisteronnais, mais toutes se heurtèrent à une défense qui lui barra la route constamment.

A Sisteron tous les joueurs sont à féliciter car chacun fit ce qu'il pût et s'employa à fond ; l'équipe sut profiter des sévères leçons qui lui furent données par ses adversaires des dernières rencontres.

* * *

Dimanche 27 novembre, nous verrons de nouveau évoluer notre équipe sur le terrain de la 2e maisonnette ou elle rencontrera celle de St-Tulle en match amical ; la partie promet d'être intéressante car nos visiteurs possèdent cette année une équipe de classe qui vient d'obtenir de bons résultats.

Rendez-vous nombreux sur le terrain pour encourager les joueurs et profiter d'un régal sportif ; que le soleil veuille bien aussi être de la partie.

AUX ENRHUMÉS

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habituels, devient opiniâtre, spasmodique et s'accompagne d'expectoration abondante (suite de bronchites ou d'influenza, catarrhe, asthme,) il faut employer la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané et la guérison survient progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à **Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, Paris.**

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Elections législatives.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro les candidatures certaines de M. Baron et Andrieux pour notre arrondissement. Nous pouvons annoncer aujourd'hui d'une manière non moins certaine celle de M. Léopold Pélatan, chevalier de la Légion d'honneur, avocat ancien commissaire central de Marseille et ancien combattant. M. Pélatan était ces jours-ci à Sisteron où il compte des sympathies.

On parle ouvertement de la candidature de M. Painlevé, ministre de la guerre ; on dit même que pour bien montrer son intention de se présenter dans l'arrondissement Sisteron-Forcalquier, certains avantages, au point de vue usine, nous auraient déjà été accordés.

Nous annonçons cette information sous toute réserve.

Pluies et fontaines.

Les écluses célestes sont ouvertes depuis quelques jours ; il pleut et veux-tu en voilà, c'est un déluge ; aussi nos fontaines qui étaient plus sèches qu'un gosier américain ont pris de l'allure ; elles coulent maintenant à pleins bords, faisant la joie des ménagères.

Cette pluie est également la bienvenue pour l'agriculture qui souffrait d'une longue sécheresse ; elle permet aux agriculteurs de faire les semailles aux rivières et aux sources de s'alimenter, ce qui est le cas de nos fontaines publiques.

Mutualité

Bientôt, la société de Secours Mutuels, hommes, donnera sa grande réunion générale. C'est à cette réunion que seront reçues les demandes d'admission. Les jeunes gens ou les hommes désireux de se faire recevoir à cette société peuvent dès maintenant déposer dans nos bureaux leur demande qui sera transmise à cette réunion.

Egalement, nous nous tenons à la disposition pour tous renseignements sur le fonctionnement de la société les avantages qu'elle procure et les secours qu'elle accorde.

Nous engageons vivement les Sisteronnais fixés définitivement à Sisteron à se faire recevoir.

Adduction d'eau.

La Commission chargée d'examiner les soumissions déposées au concours pour les travaux du 2m lot du projet d'adduction d'eau "conduite d'amenée a décidé de confier les travaux à la Société des Acièries de la Sarre, dont le devis global s'élève à 597.790 francs. Cette décision a été prise à l'unanimité après avis conforme du Conseil municipal en Commission pleinière.

La conduite d'amenée sera donc établie en acier de 0m,175 de diamètre intérieur.

Nos concitoyennes.

Nous apprenons avec plaisir que Mademoiselle Yvette Blanc, qui a obtenu à la dernière distribution des prix le prix de dissertation philosophique vient de recevoir un magnifique volume édité par les éditions artistiques Crès, que vient de lui faire adresser le Sénateur Honnorat, ancien ministre de l'Instruction Publique, qui présidait la cérémonie.

Nos bien vives félicitations à Mlle

© VILLE DE SISTERON

moiselle Yvette Blanc, qui est la fille de Madame et M. Louis Blanc, architecte, actuellement à Montpellier.

Canal de St-Tropez. — Les coarrosants du canal de St-Tropez sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dans la salle de la mairie demain Dimanche 27 Novembre à 4 heures du soir

Nos concitoyens.

Nous avons appris avec plaisir que notre concitoyen, M. Julien, employé à la société d'alimentation Carpentras-Sisteron, vient, après un concours, d'être titularisé à la Direction départementale des Contributions directes d'Angers.

Toutes nos félicitations à M. Julien.

Bal. — Demain dimanche de 5 à 7 heures et dans la soirée à partir de 9 heures, GRAND BAL dans la salle Bonnefoy à grand orchestre par la fanfare du Boumas. Les billets pris en matinée sont valables pour le soir.

Prix d'entrée : MM. 3 fr. dames 2 fr.

Ciné-Casino.

Ce soir Samedi à 21 h. et demain en matinée à 14 h. 30 avec orchestre symphonique.

Paramount-Journal

Actualités du monde entier

Les fiancailles de Boudouillard

Comédie gaie en deux parties

Dans une des plus grandioses actions et des plus violentes qu'ait jamais réalisées Griffith

DETRESSE

Superbe œuvre de D. W. Griffith avec Carol Dempster, W. C. Fields, James Hirkwood et Harrisson Ford.

Puisqu'il vous faut du film émouvant venez voir celui-ci vous ne le regretterez pas.

Demain à 5 h. 30, et à 21 heures **Grand Bal** avec le concours du *Printania-Jazz* renforcé offert par la direction du Casino avec entrée gratuite pour les dames et demoiselles, messieurs entrées 3 francs.

***

La direction du Casino nous annonce pour le 10 et le 11 décembre un grand Film d'après le célèbre roman de Pierre Benoist, qui sera donnée en une seule séance :

Chatelaine du Liban en 10 parties

Retenez vos places à l'avance.

M. IMBERT

BIJOUTERIE

53 — Rue Droite — SISTERON

remercie sa fidèle clientèle de la sympathie qu'elle lui a témoigné lors de son accident, et l'informe qu'il transforme son commerce en magasin de

JOLIES FANTAISIES

Nombreux articles pour cadeaux

Coutellerie et Orfèvrerie de Table

LUNETTERIE — OPTIQUE

Exécution rapide des ordonnances

Jumelles ordinaires et à prisme

Porcelaine, Cristaux, Verrerie

— ARTICLES de TOILETTE —

PARFUMERIE — MAROQUINERIE

Vente de bijoux or à la commission et sur commande

Occasion en brillants seulement

A VENDRE

Une **GLACIÈRE** pour boucherie,

Un **hache-viande** à moteur,

Une **balance** à plateaux.

Occasions à l'état de neuf.

S'adresser à M. RICHAUD, boucher à Sisteron.

La grde Teinturerie Niçoise

D'AIX-EN-PROVENCE

informe sa nombreuse clientèle de la région Sisteronnaise qu'elle se charge toujours de tous travaux de teintures et nettoyages qui sont effectués par des procédés modernes. Livraison à la semaine ; deuil en 48 heures, plissage et jours à la machine.

Maison de toute confiance.

Pour tous travaux et renseignements s'adresser à **Mme MARGAILLAN**, Dépositaire, 55, Rue Droite, maison Bourgeon, deuxième étage.

M. ALLEGRE JULIEN

MATERIAUX et CHARBONS

Cours Melchior-Donnet - SISTERON

informe sa nombreuse clientèle qu'il tient à sa disposition un fort stock de boulets flambants de première qualité à des prix défiant toute concurrence, ainsi que des petits boulets sans fumée et du cassé criblé.

Pour satisfaire de nombreuses demandes, il livre aussi du bois à brûler dur et d'allumage.

Pour les commandes, se faire inscrire chez M. **Clément**, assurances, rue Droite, Sisteron, le matin de préférence. Les livraisons seront faites deux fois par semaine.

HERNIE

Le célèbre **appareil pneumatique sans ressort** dont la création a révolutionné l'art herniaire, n'est appliqué que par les spécialistes éminents **des Etablissements A. CLAVERIE**, de Paris, la plus importante maison du monde entier.

Dans l'intérêt de votre santé et de votre bourse, **défiez-vous des imitations.**

Le seul spécialiste des Etablissements **CLAVERIE qui reste continuellement dans votre région**, vous donnera gratuitement ses conseits dans les villes suivantes de 9 heures à 4 heures à :

DIGNE, Samedi 26 Novembre, hôtel Rémusat.

FORCALQUIER, Dimanche 27 Novembre, Hôtel Lardeyret.

SISTERON, Lundi 28 Novembre, Hôtel des Acacias, (jusqu'à 1 heure).

Ceintures Perfectionnées

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Obèsité, Ptose abdominale, etc..** les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables* à porter.

Modèles Nouveaux et Exclusifs des Etablissements A. CLAVERIE 234 faubourg Saint-Martin Paris.

EN VENTE PARTOUT

REUSSITE EN TOUT

Amour, santé, fortune, en portan

LA PIERRE STAURA

Amulette millénaire

talisman miraculeux garanti naturel.

Ecrire **Franc. MAJOIS, 59,** Rue Rochechouart, service 82, Paris.

Joindre 3, 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée, sous pli fermé franco.

Ancienne Droguerie TURIN

H. Durbec, successeur

Rue de l'Horloge — SISTERON

Tous les produits pour les soins à donner aux bestiaux, pour l'entretien des arbres et de la vigne.

-:- *SPECIALITE DE CAFES* -:-

Location d'Automobiles

Les plus souples, les plus confortables

JEAN GALVEZ

—o— *TELEPHONE* 2. —o—

Rue de Provence — SISTERON

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

Location d'Automobiles

-:- *Voitures fermées et confortables* -:-

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

Garage des Alpes

RAMÉRO

Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE

de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés.

Aperçu de quelques modèles

Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpédo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. dém. 6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq 8 500 »
Normande 1 tonne 10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— *Garage pour autos et camions* —

ETAT-CIVIL

du 18 au 25 novembre

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Frédéric Joseph Marrou, cordonnier à Sisteron et Clémentine-Louise Beynet, s. p. à Sisteron,

MARIAGES

DÉCÈS

Néant.

Toutes les fournitures à la librairie-imprimerie Lieutier

OFFRE EXCEPTIONNELLE

BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs

20 kilos 45 francs

Pour tons, blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre rembour. sement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice. régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR.** Service Z. F. 5 bis rue République, à PUTEAUX (pont Neuilly) Seine.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles les plus solides

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

Les modèles 1928

sont des merveilles

AGENCE EXCLUSIVE : GARAGE BUES.

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

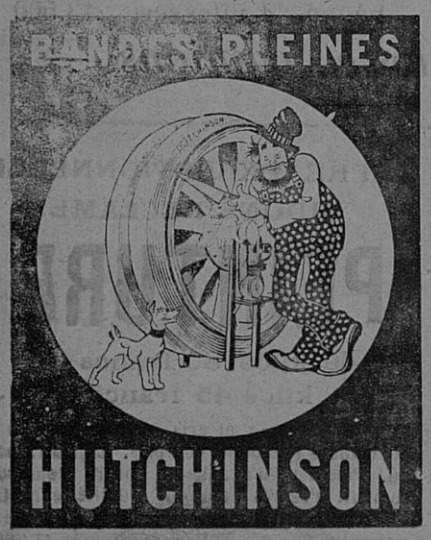

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON